

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE SAINT-SACREMENT
1430 Ch Sainte-Foy, Québec QC G1S 2N8**

**Le 23 février 2023 à 17h00 à l'école internationale de Saint-Sacrement
Centre de services scolaire de la Capitale**

Étaient présent(e)s :	
Madame Sonia Chouinard	Membre parent, présidente
Madame Marie-Hélène Dufour	Membre parent
Madame Caroline Ouellet	Membre parent
Madame Amélie Petitclerc	Membre parent
Madame Marta Sofia Patrocino	Membre parent, vice présidente
Madame Chantal Hill	Enseignante
Madame Marie-Ève Couture	Spécialiste en éducation physique
Madame Nathalie Hamel	Enseignante
Madame Claudia Cloutier	Responsable du service de garde
Madame Caroline Blais	Directrice
Étaient absent(e)s :	
Invités	

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION, CONSIGNATION DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**
Constatant qu'il y a quorum, la direction déclare l'ouverture de la séance du Conseil d'établissement à 17h04.
2. **ACCUEIL**
La direction et la présidente souhaitent la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement.
3. **QUESTIONS DU PUBLIC**
Il n'y en a aucune.
4. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** □
(CÉ : 01/02/2023)
CONSIDÉRANT QUE les membres du CÉ ont pu consulter l'ordre du jour à l'avance;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de point ajouté à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.

L'ordre du jour est ADOPTÉ à l'unanimité sur proposition de Madame Marie-Ève Couture et Madame Nathalie Hamel..

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 29 NOVEMBRE 2022 □
(CÉ : 02/022023)

CONSIDÉRANT QUE les membres du CÉ ont pu prendre connaissance du document à l'avance;

CONSIDÉRANT QUE le document est conforme aux propos tenus;

IL EST PROPOSÉ QUE le procès-verbal de la réunion du 29 novembre soit adopté avec quelques modifications..

Le procès-verbal du 29 novembre est ADOPTÉ à l'unanimité sur proposition de Madame Marie-Hélène Dufour et Madame Chantal Hill.

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 29 NOVEMBRE 2022

La direction n'a aucun suivi.

DÉCISION :

7. ENCADREMENT RELATIF À LA PUBLICITÉ, AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES ET AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

La direction fait la lecture d'un passage du document concernant les campagnes de financement. Elle mentionne le rôle du conseil d'établissement dans cette démarche et questionne le rôle de la Fondation de l'école. La direction précise qu'elle fera les démarches nécessaires afin de bien nuancer les rôles des conseils et assurera un suivi à la prochaine rencontre.

8. PRÉSENTATION DES PROJETS NIVEAUX
(CÉ: 20230223-001 À 20230223-007)

ATTENDU QUE le conseil d'établissement a un surplus financier et adopte son budget annuel de fonctionnement;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'accorder le financement au montant de 400\$ pour les enseignants-niveaux et de 300\$ pour les spécialistes pour les projets présentés au conseil. Une résolution accompagne chaque demande de financement.

CONSULTATION :

9. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE ET SONDAGE DE CONSULTATION

Dans une approche de gestion collaborative, la direction générale du Centre de services scolaire de la Capitale sollicite la participation du conseil d'établissement pour réaliser la démarche. La direction de l'école présente le plan d'engagement vers la réussite. Le conseil d'établissement complète le sondage en recueillant les opinions des membres.

10. TEMPS DES SPÉCIALISTES

La direction présente le nombre de minutes accordé pour les spécialités tels que la musique, l'éducation physique et l'anglais. Elle précise qu'en consultation pour le projet éducatif, l'équipe-enseignante propose le statu quo et que la réflexion pourra avoir lieu davantage lors de l'élaboration du projet éducatif.

Un membre du conseil questionne notre choix de ne pas avoir de spécialistes en arts plastiques. La direction mentionne que la question est pertinente et qu'une réflexion pourrait être amorcée lors de l'élaboration du projet éducatif.

Les membres du conseil d'établissement approuvent le temps d'enseignement des spécialistes selon l'article 86 sur la Loi sur l'Instruction Publique.

INFORMATION :

11. PROJET ÉDUCATIF

La direction mentionne qu'à la suite de la consultation pour le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire de la Capitale, l'équipe de l'école peut entamer sa consultation pour le projet éducatif. Les parents, les élèves et les membres du personnel seront invités à répondre aux questions du sondage. La consultation sera lancée à compter du lundi 27 février et ce, jusqu'au vendredi 17 mars.

12. RAPPORT ANNUEL DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE

La direction mentionne avoir transmis aux membres le rapport annuel du Centre de services scolaire de la Capitale et les invite à en prendre connaissance.

13. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS :

13.1 DE LA PRÉSIDENTE

La présidente a reçu l'invitation du Centre de services scolaire de la Capitale à participer à la consultation concernant le plan d'engagement vers la réussite.

13.2 DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

La responsable du service de garde, Madame Claudia Cloutier, mentionne que la pénurie de personnel est difficile.

13.3 DE LA FONDATION

La direction mentionne que les membres du conseil d'administration ont pris la décision de ne pas aller de l'avant pour la campagne de financement en mars. Elle mentionne que l'école est associée à la vente de billets de la Fondation Monique Fitz-back. Chaque billet vendu offrira 50\$ pour un projet d'école. Elle ajoute également que la Fondation relancera probablement la vente de chocolatine en collaboration avec la boulangerie Boule-Miche.

13.4 DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

La direction mentionne que les inscriptions vont bon train. Elle ajoute que l'école vit beaucoup d'instabilité face aux nouvelles inscriptions en cours d'année. L'école accueille actuellement plus de 330 élèves.

14. AUTRES SUJETS

Aucun

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

(CÉ : 03022023)

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ de LEVER la séance ordinaire du Conseil d'établissement à 18h56.

La séance est LEVÉE sur proposition de Madame Claudia Cloutier et appuyée par Madame Amélie Petitclerc

Présidente

Direction